

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|-------------------------------------|--|
| Identificateur de la matière | Velva-Sheen Dust Mop Treatment |
| # CAS | Mélange |
| Usage du produit | Nettoyant |
| Fabricant | QuestVapco Corporation P.O. Box 624 Brenham, TX 77834 Télécopie : 979-421-9373 Téléphone: 800-231-0454 Numéro de téléphone d'urgence: 800-225-3924 (CHEM-TEL) |

2. Identification des risques

| | |
|---|---|
| Description générale des risques | AVERTISSEMENT CAUSER L'IRRITATION AUX YEUX. Contenu sous pression. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. |
| Effets potentiels sur la santé à court terme | |
| Voies d'exposition | Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion. |
| Yeux | Entraîne des irritations. |
| Peau | Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. |
| Inhalation | L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges). |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique. |
| Organes cibles | Yeux. Peau. Système respiratoire. Système nerveux central. |
| Effets chroniques | L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites. |
| Signes et symptômes | Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. |
| Effets potentiels sur l'environnement | Voir la Section 12. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Composants | # CAS | Pour cent |
|---|------------|-----------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités | 64742-47-8 | 30 - 60 |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis | 68476-86-8 | 7 - 13 |
| d-Limonène | 5989-27-5 | 5 - 10 |

4. Premiers soins

| | |
|----------------------------------|--|
| Mesures de premiers soins | |
| Yeux | Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale. |
| Peau | Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. |
| Inhalation | En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire. |

| | |
|--------------------------|---|
| Ingestion | Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin. |
| Avis aux médecins | Les symptômes peuvent être différés. Contient des dilués de pétrole. |
| Conseils généraux | S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas percer ni incinérer le contenant. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|---|--|
| Propriétés inflammables | Inflammable d'après les critères du SIMDUT. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. Extension des flammes de l'aérosol : Aucun |
| Moyens d'extinction | |
| Moyens d'extinction appropriés | Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produit chimique en poudre. |
| Méthodes d'extinction inappropriées | Pas disponible |
| Protection pour les pompiers | |
| Risques spécifiques provenant des produits chimiques | Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. |
| Équipement de protection pour les pompiers | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Hydrocarbures. |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux chocs | Pas disponible. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Pas disponible. |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|--|---|
| Précautions individuelles | Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. |
| Méthodes de contention | Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits |
| Méthodes de nettoyage | Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite. Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et la retenir pour une évacuation ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|---------------------|---|
| Manipulation | Éviter le contact avec les yeux. Évitez le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. |
|---------------------|---|

| | |
|-----------------|--|
| Stockage | <p>Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas conserver à des températures dépassant 49°C (120.2°F). Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation. Ne pas percer ni incinérer le contenant.</p> |
|-----------------|--|

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

| | |
|--|---|
| Limites d'exposition | Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH. |
| Mesures d'ingénierie | Assurer une ventilation adéquate. |
| Protection individuelle | |
| Protection pour les yeux et le visage | Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. |
| Protection des mains | Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. |
| Protection de la peau et du corps | Conformément aux directives de votre employeur. |
| Protection respiratoire | Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. |
| Considérations d'hygiène générale | Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|--------------------------|
| Aspect | mousse |
| Couleur | Blanc |
| Forme | Aérosol. |
| Odeur | Faible Agrumes - Solvant |
| Seuil de l'odeur | Pas disponible. |
| État physique | Gaz. |
| pH | 8.15 |
| Point de congélation | Pas disponible. |
| Point d'ébullition | Pas disponible. |
| Point d'écoulement | Pas disponible. |
| Vitesse d'évaporation | 0.1 |
| Point d'éclair | Pas disponible. |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume | Pas disponible. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume | Pas disponible. |
| Chaleur de combustion | Pas disponible. |
| Pression de vapeur | 11 mm Hg @ 77°F (25°C) |
| Densité de vapeur | > 1 (air=1,0) |
| Densité | 0.905 |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | Pas disponible. |
| Solubilité (eau) | Complète |
| Densité relative | Pas disponible. |
| Viscosité | Pas disponible. |
| COV | <17% |
| Pourc. de mat. volatiles | >80% |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------|--|
| Réactivité | <p>Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction énergétiques.</p> |
|-------------------|--|

| | |
|---|---|
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées d'entreposage. |
| Conditions à éviter | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F). |
| Matières incompatibles | Oxydants. Agents de réduction. Acides. |
| Produits de décomposition dangereux | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Hydrocarbures |

11. Propriétés toxicologiques

Données toxicologiques

| Composants | Espèces | Résultats d'essais |
|--|----------------|--------------------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) | | |
| Aiguë | | |
| <i>Cutané</i> | | |
| DL50 | Lapin | 2000 mg/kg |
| <i>Inhalation</i> | | |
| CL50 | Rat | 5.2 mg/l/4h |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Rat | 5000 mg/kg |
| d-Limonène (CAS 5989-27-5) | | |
| Aiguë | | |
| <i>Cutané</i> | | |
| DL50 | Lapin | > 5000 mg/kg |
| <i>Inhalation</i> | | |
| CL50 | Pas disponible | |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Rat | 4400 mg/kg |
| | souris | 5600 mg/kg |
| Gaz de pétrole liquéfiés adoucis (CAS 68476-86-8) | | |
| <i>Inhalation</i> | | |
| CL50 | Pas disponible | |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Pas disponible | |

Effets d'une exposition aiguë

| | |
|--------------------------|---|
| Yeux | Entraîne des irritations. |
| Peau | Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. |
| Inhalation | L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges). |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique. |
| Sensibilisation | Contient un agent sensibilisateur potentiel de la peau. |
| Effets chroniques | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Cancérogénicité | Voir ci-dessous. |

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

| | |
|----------------------------|--|
| d-Limonène (CAS 5989-27-5) | Volume 73 - 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme. |
|----------------------------|--|

| | |
|-----------------------------------|---|
| Mutagénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Effets sur la reproduction | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Tératogénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

| Composants | | Espèces | Résultats d'essais |
|--|------|--|-------------------------------|
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) | | | |
| Aquatique | | | |
| Poisson | CL50 | Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) | 2.9 mg/l, 96 heures |
| d-Limonène (CAS 5989-27-5) | | | |
| Aquatique | | | |
| Crustacés | CE50 | Puce d'eau (daphnia pulex) | 69.6 mg/l, 48 heures |
| Poisson | CL50 | Tête-de-Boule | 0.619 - 0.796 mg/l, 96 heures |

Persistance et dégradabilité Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation Pas disponible

Mobilité dans l'environnement Pas disponible.

Effets sur l'environnement Pas disponible.

Toxicité aquatique Pas disponible.

Coefficient de partage
d-Limonène 4.232

Renseignements sur l'évolution du produit chimique Pas disponible.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Ne pas perforer, incinérer ou écraser.

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

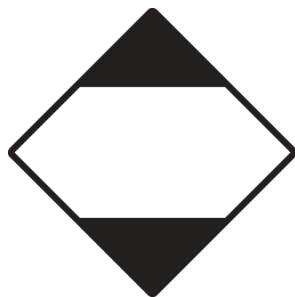
14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1950
Appellation réglementaire adéquate AÉROSOLS, inflammable
Classe de danger Quantité limitée - Canada
Dispositions particulières 80

TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) 1 tonnes
 d-Limonène (CAS 5989-27-5) 1 tonnes

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

d-Limonène (CAS 5989-27-5) 1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie A - Gaz comprimés, Catégorie D - Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

Pays ou région

Canada

Nom de l'inventaire

Liste intérieure des substances (LIS)

Sur inventaire (oui/non)*

Non

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

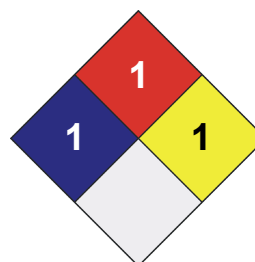
Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

| LÉGENDE | |
|---------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave | 3 |
| Modéré | 2 |
| Faible | 1 |
| Minimal | 0 |

| | |
|-------------------------|-----|
| Santé | / 1 |
| Inflammabilité | 1 |
| Danger physique | 1 |
| Protection individuelle | X |



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

15-Avril-2014

Date en vigueur

15-Avril-2014

Date d'expiration

15-Avril-2017

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010